

## AUX RACINES DE LA ROYAUTE SACREE

### *Dimanche à Reims*

Le dimanche 25 octobre 1131, à Reims, le pape Innocent II, le roi Louis le Gros et son épouse Adélaïde s'avancent en procession de l'abbaye Saint-Rémi vers la cathédrale, conduisant le prince Louis, le futur Louis VII, alors âgé de dix ans. Puis, devant l'autel, en présence d'une immense et prestigieuse assemblée, le pontife, dit une chronique contemporaine, «*consacra l'enfant avec l'huile dont saint Rémi, l'ayant obtenue de la main d'un ange, avait oint le roi des Francs Clovis (Clodoveus) pour le faire chrétien*»<sup>31</sup>. Cette simple phrase est la première, à notre connaissance, à identifier explicitement l'huile utilisée pour un sacre royal au chrême dont, plus de six siècles auparavant, s'était servi l'évêque de Reims pour baptiser Clovis. On supposait donc

---

<sup>31</sup> *La chronique de Morigny*, éd. Léon Mirot, Paris, 1912, p. 60. L'abbaye de Morigny se trouve près d'Étampes. Cf. aussi Yves Sassié, *Louis VII*, Paris, Fayard, 1991, pp. 19-21. Un concile se tenant à Reims à cette période, près de 300 évêques assistèrent à la cérémonie.

que cette substance, considérée comme étant d'origine divine, s'était conservée si longtemps intacte. Ainsi parvenait à son terme un processus entamé au IX<sup>e</sup> siècle, et peut-être plus tôt encore, par le siège métropolitain de Reims pour faire définitivement admettre que le précédent de 496/498 vaut pour tous ceux qui ont accédé à la royauté franque, et bientôt française : depuis le premier roi chrétien, le successeur de Rémi de Reims est seul habilité à procéder au rite de consécration royale.

À la génération précédente, celle du père de Louis VII, ce privilège n'est pas encore complètement acquis. Le 3 août 1108, Daimbert, archevêque de Sens, église de tout temps rivale de celle de Reims, a répandu sur la tête de Louis VI le Gros une huile certes très sainte, mais qui n'est à coup sûr pas celle de Rémi, et accompli tous les gestes du sacre. À peine a-t-il fini, raconte, un peu narquois, l'illustre abbé Suger de Saint-Denis, qu'arrivent des messagers rémois « *porteurs de lettres de contestation et qui, se fondant sur l'autorité apostolique, efficace s'ils étaient venus à temps, interdisaient avec menaces de procéder à l'onction royale* ». Seule est fondée à le faire, ajoutent-ils, l'église de Reims, depuis que saint Rémi avait baptisé Clovis, premier roi de France<sup>32</sup>. La protestation arriva trop tard, et

---

<sup>32</sup> Suger, *Gesta Ludovici Grossi*, éd. Michel Bur, Paris, Imprimerie nationale, 1994.

rien ne dit qu'elle eût été suivie d'effet. Vingt-cinq ans plus tard, la partie était gagnée puisque, de Louis VII à Charles X, sept cents ans durant, tous les rois, à l'exception d'Henri IV, furent sacrés à Reims, presque toujours des mains de l'archevêque. Auparavant ce dernier avait exercé, en d'autres lieux, le même office au profit de certains Carolingiens et de tout premiers Capétiens, à commencer par Hugues Capet sacré des mains d'Adalbéron de Reims le 3 juillet 987 à Noyon. Au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, le triomphe posthume de Rémi était donc complet. À la conquête et à l'exercice de ce monopole, Clovis fut étroitement associé, puisqu'il en était le fondateur, et sa mémoire en profita grandement. Ainsi se poursuivait, commencé à la fin du V<sup>e</sup> siècle, un échange de services d'une extraordinaire fécondité<sup>33</sup>.

### *Le magistère de saint Rémi*

La première étape, dont tout dépendait, fut l'assimilation du baptême au sacre, par une réinterprétation de la grande scène primitive. Comment s'est

---

<sup>33</sup> Sur Reims et le sacre, voir Jean Devisse, *Hincmar archevêque de Reims*, Genève, 1976. Jacques Le Goff, *Reims, ville du sacre*, in *Les lieux de mémoire II. La Nation*, dir. Pierre Nora, Paris, Gallimard, 1986, pp. 89-184. Michel Sot, *Un historien et son église, Flodoard de Reims*, Paris, Fayard, 1993. Ces trois auteurs ont largement inspiré ma lecture des sources, et guidé mon interprétation.

élaborée cette transfiguration, il est difficile de l'apercevoir. Grégoire de Tours n'a eu, à l'époque mérovingienne, que deux successeurs historiens. Le premier, appelé, tardivement, Frédégaire, écrit en Austrasie ou en Bourgogne, vers 643, un résumé de l'*Histoire des Francs*, avant de poursuivre, lui ou un autre, le récit jusqu'à son temps. Sur l'évêque Rémi et le baptême de Clovis, il n'ajoute guère : le vase de Soissons provient bien de l'église de Reims ; quand, durant la catéchèse, l'évêque lui raconte la passion du Christ, le roi s'écrie : « *Si j'avais été là avec mes Francs, j'aurais vengé son injure !* » ; enfin, le baptême est fixé au samedi saint et non plus à Noël, le nombre des guerriers baptisés étant porté à 6 000. Reste que Frédégaire est le premier à écrire explicitement que Rémi a officié à Reims, ce qui paraît aller de soi. Quatre-vingts ans plus tard, un moine anonyme de la région parisienne achève lui aussi une chronique, connue sous le nom de *Liber Historiae Francorum*, qui, sur le sujet qui nous occupe, n'apporte rien d'important par rapport à Grégoire, qu'il suit de très près. À Reims, en revanche, le culte de Rémi, reconnu saint dès avant sa mort survenue en 533, se développa autour de son tombeau, où les miracles se multipliaient. Une première hagiographie, aujourd'hui perdue mais que signale Grégoire de Tours, fut bientôt rédigée. Avant la fin du VI<sup>e</sup> siècle, l'église où il était enseveli prit le nom de Saint-Rémi, et une communauté religieuse y célébrait un office à

la gloire de l'évêque défunt, considéré comme le saint patron de la cité. Il semble bien que ce soit la liturgie ainsi progressivement mise en place aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles qui ait attribué au chrême utilisé par Rémi pour oindre Clovis une origine céleste, en l'occurrence le Saint-Esprit qui, dans l'Évangile, prend l'apparence d'une colombe<sup>34</sup>. Sans doute cette huile désormais sainte, enfermée dans un petit vase, était-elle vénérée comme une relique sur l'autel de Saint-Rémi, ou sur celui de la cathédrale Saint-Nicaise, là où l'évêque avait baptisé le roi. Au reste, le saint chrême était une spécialité rémigiennne. Ne racontait-on pas que, devant administrer le baptême à un malade et trouvant vides les vases liturgiques, l'évêque, les ayant placés sur l'autel, se prosterna en prière, puis, se relevant, constata qu'ils s'étaient remplis ? « *Oignant donc le malade avec cette huile donnée par un miracle et ce saint chrême venu du ciel, il conféra le baptême...* » Ce prodige, l'archevêque Hincmar le consigna dans le récit de la vie et des miracles de son prédécesseur qu'il composa vers 878.

---

<sup>34</sup> « *Au moment où Jésus, baptisé lui aussi, se trouvait en prière, le ciel s'ouvrit, et l'Esprit Saint descendit sur lui sous une forme corporelle, tel une colombe.* » (Luc, 3, 21-22) Sur la liturgie rémoise, cf F. Baix, *Les sources liturgiques de la Vita Remigii d'Hincmar* in *Mélanges A. de Meyer*, Louvain, 1946.

*L'intervention d'Hincmar*

Ce très grand prélat, qui occupa le siège de Reims à partir de 845 et durant 37 ans, consacra une bonne part de son œuvre immense à fortifier, enrichir et exalter son église, tirant admirablement parti de la mémoire de celui qu'il appelle l'apôtre des Francs. La *Vita Remigii*, conjuguant l'exposé de Grégoire de Tours, l'ancienne hagiographie de Rémi et les traditions liturgiques élaborées autour de son tombeau, compose à la plus grande gloire du saint champenois un monument d'une exceptionnelle ampleur. Son rôle, tout au long du règne de Clovis, y est naturellement magnifié, et c'est à sa protection paternelle que le roi doit ses succès. Hincmar détaille le prologue du baptême, situé depuis Frédégaire à la veille de Pâques, car Pâques, au IX<sup>e</sup> siècle, est devenue depuis longtemps la plus grande fête chrétienne, et rien ne s'accorde mieux à la Résurrection que la régénération baptismale. Au cours d'un entretien que Rémi accorde aux époux royaux Clotilde et Clovis, et durant lequel le roi multiplie les marques de déférence envers l'évêque, la chapelle est envahie d'une lumière éclatante qui se reflète sur le visage du saint comme pour le nimber, une voix céleste se fait entendre, et une odeur d'une ineffable suavité se répand, qui est en propre l'odeur de sainteté. Après quoi l'homme de Dieu se livre à une prophétie qui, quatre siècles a posteriori et alors que Charlemagne

est passé par là, ne relève pas tout à fait de la divination : la descendance de Clovis possédera et étendra le royaume, développera l'Église et succédera à la puissance romaine, mais à la condition qu'elle ne s'écarte jamais des voies du salut, « *et ne se laisse pas entraîner dans les vices mortels, par lesquels les royaumes ont coutume d'être renversés, et transportés d'une famille à l'autre* ». Cette descendance n'est pas réduite à la seule dynastie mérovingienne, qui fut en effet expulsée du pouvoir par Charles Martel et Pépin le Bref, elle s'étend aussi aux Carolingiens, que de fausses généalogies affilièrent dès le IX<sup>e</sup> siècle aux Mérovingiens.

La déclaration solennelle mise par Hincmar dans la bouche de Rémi faisait de l'Église en général, et de l'archevêque de Reims en particulier, le juge et le cas échéant le censeur des comportements royaux. Après ce discours lourd de signification, le cortège prend le chemin du baptistère, l'évêque tenant le roi par la main. Les sons, les couleurs et les odeurs sont à ce point merveilleux que Clovis demande si c'est là le royaume de Dieu annoncé par la catéchèse. Ce n'est que le chemin qui y conduit, répond Rémi.

## *L'Ampoule et la Colombe*

Vient enfin l'épisode, consigné pour la première fois, qui a transfiguré pour très longtemps la scène

du baptême, sublimant sa portée et transformant sa signification :

*« Alors qu'ils étaient parvenus au baptistère, le clerc qui portait le chrême fut arrêté par la foule, de sorte qu'il ne put pas atteindre le bassin. Après la bénédiction du bassin, le chrême manqua par le dessein de Dieu. Et comme, à cause de la presse, personne ne pouvait ni sortir de l'église ni y entrer, le saint pontife, les yeux et les mains dirigés vers le ciel, commença à prier en pleurant. Et voici : tout à coup une colombe plus blanche que neige apporta dans son bec une ampoule pleine de chrême saint, dont l'odeur merveilleuse, supérieure à toutes celles qu'on avait respirées auparavant dans le baptistère, remplit tous les assistants d'un plaisir infini. Le saint pontife ayant reçu cette ampoule, la forme de la colombe<sup>35</sup> disparut ».*

Le roi confesse la foi orthodoxe, est immergé trois fois dans le bassin au nom de la Trinité, et *« marqué du signe de la sainte croix de notre seigneur Jésus-Christ par l'onction du chrême sacré »*. Que la colombe fût celle du Saint-Esprit, personne ne pouvait s'y tromper, ne fût-ce que par la terminologie, reprise de l'Écriture. De plus, l'identification fut facilitée, pour

---

<sup>35</sup> Le texte porte : *Speties columbae*, ce qui désignerait davantage une apparition qu'une réalité physique. Mais cette dernière s'est imposée dans l'interprétation.



les contemporains, par l'apparition récente, dans la décoration des églises et aussi des manuscrits religieux, d'une nouvelle iconographie christologique, où l'eau du baptême de Jésus était apportée à Jean-Baptiste par une colombe tenant une fiole dans son bec. Au modèle de Constantin, explicitement indiqué par Grégoire de Tours, se substituait ainsi, implicitement mais clairement, celui du Christ. Enfin, à l'issue de la cérémonie, le nouveau baptisé, comme il se doit, reçoit un nom nouveau : à *Clodoveus* succède *Ludovicus*, qui apparaît sans doute de consonance plus romaine et plus chrétienne. Ce changement d'appellation n'est pas, en 878, une innovation. En nommant Louis son second fils, qui lui succéda seul à la royauté et à l'Empire en 814, Charlemagne était bien conscient de faire écho au premier roi franc chrétien. Ce même empereur Louis le Pieux, dans un diplôme établi en faveur de l'église de Reims vers 820, désigne le roi baptisé par Rémi comme « notre homonyme » (*aequivocus noster*). Surtout, la chancellerie ajoute, ce qui change tout : « *Ce même très noble roi a été trouvé digne de recevoir l'onction royale par la clémence de Dieu* ». Cette onction n'est donc plus celle du baptême ; c'est bien du sacre qu'il s'agit.

## *Baptême et sacre*

En octobre 816, dans la cathédrale de Reims, Louis avait reçu l'onction des mains du pape Étienne IV. La procédure du sacre était alors appliquée à la troisième génération de Carolingiens, puisque Pépin le Bref, le premier, l'avait mise en vigueur en 751, et renouvelée en 754. Il s'agissait pour la nouvelle dynastie, dont la légitimité pouvait paraître incertaine, de sacraliser la fonction royale et son titulaire en ressuscitant le précédent biblique des rois d'Israël, et en particulier de David que Samuel avait imprégné des saintes huiles en signe d'élection divine.

Ce premier sacre avait eu lieu à l'abbaye de Saint-Denis. Sans doute est-ce pour écarter la concurrence du prestigieux établissement royal, et fixer à Reims le siège de la cérémonie qui associait le plus étroitement l'Église et la royauté, que les archevêques Ebbon puis Hincmar s'employèrent à réactiver la mémoire de Clovis et de Rémi : le choix de Dieu s'était jadis manifesté par le baptême de Clovis, dont les rois portaient désormais le nom (Louis le Pieux, Louis le Germanique, Louis d'Italie, Louis le Bègue...). Il s'exprimait désormais par le sacre, nouvelle onction administrée par un prélat, avec des gestes et des substances analogues à ceux de la première, en particulier l'huile de la consécration ; une huile dont on savait, au moins à Reims, qu'une colombe l'avait apportée du ciel dans son bec. Il

appartint à Hincmar de lier tous ces éléments en une seule formule, qui devait devenir un article de foi de la royauté française.

En 869 Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne et roi des Francs de l'Ouest depuis le partage de Verdun en 843, est en situation de se faire également couronner et sacrer roi de Lotharingie, ou pour mieux dire de Lorraine. À Metz, ce 9 septembre, Hincmar préside la cérémonie. C'est la première fois qu'un évêque de Reims exerce cet office. L'occasion est bonne de proclamer quelques vérités essentielles : le roi Charles, par son père Louis, proclame Hincmar devant un parterre d'évêques, la famille royale et la fleur de l'aristocratie occidentale, descend du « *glorieux roi des Francs Clovis, baptisé la veille de la sainte Pâque dans la cathédrale de Reims, et oint et consacré comme roi à l'aide d'un chrême venu du ciel, dont nous possédons encore* ».

## *Évêque de Reims et roi des Francs*

Ainsi Rémi et ses successeurs étaient proclamés dépositaires de cette procédure unique au monde : consacrer le roi de France<sup>36</sup>, c'est-à-dire créer entre Dieu et lui, par l'intermédiaire de l'Église, une relation

---

<sup>36</sup> Le terme de *Francia* désignant le royaume des Francs de l'Ouest apparaît dans le premier tiers du X<sup>e</sup> siècle.

particulière, au moyen d'une huile d'origine et donc de nature divines qui avait servi pour le premier roi chrétien. Rémi, par son geste fondateur durant lequel Dieu lui avait manifestement tenu la main, n'avait pas seulement assumé la conversion d'un païen illustre ; il avait aussi sanctionné sa légitimité à régner. Or, tandis que cette conversion avait eu lieu une fois pour toutes et que les descendants de Clovis naissaient désormais chrétiens, l'aptitude au règne devait être reconnue au nouveau roi à l'occasion de chaque succession, et vérifiée au cours de son règne. Il appartenait à l'archevêque de Reims, en prenant bien entendu conseil, d'en décider chaque fois, ce qui faisait de la cérémonie de Reims un passage obligé dans l'accès à la royauté pleine et entière. À partir d'Hincmar, les titulaires du siège de Reims s'acharnèrent à se faire reconnaître ce privilège. Ils le firent d'abord en resserrant le plus étroitement possible les liens entre Rémi et Clovis. Hincmar, dans sa *Vita Remegii*<sup>37</sup>, s'attarde sur les bienfaits qu'échangent le roi et le prélat. D'un côté, Rémi garantit et rend possibles les victoires de Clovis sur les Burgondes, puis sur les Visigoths : avant chaque expédition, il donne au roi sa bénédiction, et lui remet un flacon de vin béni, en lui recommandant de combattre tant que ce

---

<sup>37</sup> Cette hagiographie est d'autant mieux diffusée qu'elle est reprise, au milieu du X<sup>e</sup> siècle, par le chanoine Flodoard, qui rédige son *Histoire de l'église de Reims* sous l'épiscopat d'Artaud.

flacon suffira à ses besoins et à ceux de son entourage ; grâce à quoi le roi est vainqueur, non sans avoir été sauvé de la mort à Vouillé « *par les mérites de son saint patron* », qui est donc Rémi bien plutôt que Martin ou Hilaire, dont, on s'en souvient, le rôle avait pourtant été important. C'est encore sur le conseil de Rémi que Clovis a la bonne idée de réunir, avant l'expédition d'Aquitaine, un concile à Orléans, et d'envoyer au pape une couronne d'or et de pierres précieuses, appelée *regnum*, destinée à sceller l'alliance de la royauté franque avec le Saint-Siège. On dira plus tard que cette couronne a constitué le premier étage de la tiare pontificale.

D'un autre côté, le roi, dans le domaine temporel, pourvoit le saint évêque de ses largesses : « *le roi Clovis* », écrit Hincmar, « *établi dans la cité de Soissons, appréciait beaucoup la présence et la conversation de saint Rémi* », mais l'évêque ne disposait là que d'un tout petit lieu de séjour. Aussi le roi lui fit-il don de tout le territoire dont il aurait le temps de faire le tour pendant sa sieste. La promenade, conforme à un topique légendaire que nous retrouverons ailleurs<sup>38</sup>, n'alla pas sans incident miraculeux. Elle permettait de justifier les possessions de l'église rémoise dans le Soissonnais, en particulier la très puissante forteresse de Coucy, qui faisait partie du lot. Sans doute Rémi avait-il cheminé d'un bon pas,

---

<sup>38</sup> Cf. infra, p. 149, où le récit est rapporté plus en détail.

et Clovis prolongé sa méridienne. Le testament court du saint, considéré comme authentique, qu'Hincmar insère dans son hagiographie, fait également état des générosités royales.

La carrière des deux héros se clôt de façon parallèle : tandis que le roi, dans l'ordre laïc, est nommé consul par l'empereur Anastase, l'évêque, et c'est une nouveauté, est proclamé par le pape Hormisdas, dans l'ordre ecclésiastique supérieur au premier, son vicaire dans le royaume de Clovis. Ainsi est assumé et transmis le double héritage de Rome. Enfin, à l'instant même où le roi décède, l'évêque, comme cela se retrouve dans beaucoup d'hagiographies, est directement informé par le Saint-Esprit.

### *Reims à la conquête du monopole*

La lettre d'Hormisdas à Rémi, qui lie étroitement le siège de Reims à la monarchie franque, fut certainement fabriquée sous l'épiscopat d'Hincmar, pour fortifier sa position face aux rois d'Occident, et surtout face à des églises concurrentes, principalement celles de Rouen et de Sens, qui pouvaient prétendre elles aussi à ce précieux vicariat. L'un des premiers à se référer à ce document apocryphe fut le successeur d'Hincmar, Foulques, qui eut à exercer concrètement cette fonction de légitimation par le sacre de la fonction royale. En effet, en 888, le très jeune

Charles III dit le Simple avait été écarté de la royauté des Francs de l'Ouest au profit d'un non-carolingien, le comte de Paris Eudes, sacré à Compiègne, au moyen d'une huile qui n'était certainement pas celle du baptême de Clovis, par l'archevêque de Sens Gautier.

Ainsi le privilège rémois, d'affirmation récente, était battu en brèche. Foulques, placé à la tête du parti carolingien, n'était pas parvenu à s'opposer à la nouvelle puissante montante, celle des Robertiens<sup>39</sup>, qui s'appuyait davantage sur le réseau monastique que sur l'épiscopat traditionnel. Cinq ans plus tard, il arrivait à ses fins en sacrant à Saint-Rémi de Reims Charles le Simple, arrière-petit-fils de Louis le Pieux et donc, avait naguère rappelé Hincmar, descendant direct de Clovis. Désormais, jusqu'à la mort d'Eudes en 898, la légitimité de Charles parut s'imposer à son rival; du moins tant que le roi fit, aux yeux de l'Église, bon usage de sa fonction. Lorsque, en 922, l'archevêque Hervé, après avoir longtemps apporté son soutien au roi Charles contre son aristocratie révoltée, le lui retire, c'en est fait du règne du Carolingien, au profit de son compétiteur Robert, le frère d'Eudes, sacré à Saint-Rémi. De même, mais dans une configuration inverse, en 987, l'archevêque de Reims Adalbéron convaincra une partie de l'aristocratie et de l'église franques que le

---

<sup>39</sup> Eudes est le fils aîné de Robert le Fort et l'arrière-grand-père d'Hugues Capet.

petit-fils de Charles le Simple, Charles de Lorraine, est inapte à régner, et prendra en main l'avènement d'Hugues Capet, contre l'avis de son collègue et rival de Sens, Seguin. Ainsi fructifiait l'héritage idéologique de Rémi et de Clovis.

Au XI<sup>e</sup> siècle, il continue de se fortifier et achève de s'imposer, grâce à un arsenal de textes et de déclarations où, selon une formule éprouvée, le faux et l'authentique se mêlent pour constituer une vérité. C'est vers 1059, à l'occasion du sacre de Philippe I<sup>er</sup>, que fut introduite dans l'*Histoire de l'église de Reims* de Flodoard une version très sensiblement augmentée du testament de Rémi, qui avait l'avantage d'accroître considérablement la liste des biens possédés par l'église rémoise, et aussi d'asseoir plus solennellement la prééminence de son évêque par rapport à la dynastie royale. En effet dans ce testament enrichi et augmenté Rémi, faisant référence à « *la famille royale que j'ai élue pour être élevée à tout jamais à la majesté royale, que j'ai baptisée et ordonnée à la royauté par l'onction du saint chrême* », déclare que si un de ses membres s'en prenait un jour aux églises, l'archevêque de Reims et ses évêques, après sept avertissements successifs, devront prononcer contre lui l'excommunication, l'écartant ainsi de la fonction royale. Pour la première fois, il est ainsi affirmé que l'archevêque de Reims élit, c'est-à-dire choisit, par instruction divine, le titulaire de la royauté. Cette prétention, l'archevêque Gervais, lors du sacre du jeune



Philippe I<sup>er</sup> à Reims en 1059, la proclame publiquement, lui assignant pour origine le baptême et la consécration de Clovis par Rémi. La crosse qu'il a en main, ajoute-t-il, a été donnée à Rémi par le pape Hormisdas, « *avec le pouvoir de procéder au sacre et la primatie de toute la Gaule* ». Trente ans plus tard, le pape Urbain II confirmait à l'archevêque Rainaud la primatie, et l'investissait, lui et ses successeurs, du privilège exclusif de sacrer les rois des Francs, à l'image de saint Rémi qui, après avoir converti Clovis, l'avait établi le premier comme « roi très chrétien ». Cette fois, les archevêques de Reims ne s'autoproclamaient plus consécrateurs, ils recevaient cette mission de la plus haute instance spirituelle de la chrétienté. Le pape y ajoutait le pouvoir de sacrer aussi les reines et de couronner ces mêmes rois, à l'exclusion de tout autre archevêque ou évêque. L'appellation de *rex christianissimus*, jetée comme en passant, fait ici sa première apparition dans un document officiel. Rome, en assimilant le roi des Francs à Clovis, lui reconnaît ce titre, qui apparaît attaché à cette procédure très sainte et à vrai dire unique, le sacre du roi par le moyen d'une huile d'origine divine. Premier roi très chrétien, Clovis, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, a transmis cette qualité à tous ses successeurs à la couronne de France, qui feront sonner très haut cette épithète.

*Les mots et les images*

Baptême miraculeux de Clovis par le saint chrême apporté dans une ampoule par la colombe du Saint-Esprit et perpétuellement renouvelé à Saint-Rémi, identification de ce geste avec le sacre des rois francs, monopole des archevêques de Reims pour sacrer et couronner le roi, et apprécier son aptitude à exercer sa fonction, l'essentiel est dès lors fixé, sinon définitivement acquis. Sans doute ces éléments constitutifs de la royauté sacrée et du patrimoine de la monarchie française firent-ils l'objet de variations, voire de tentatives de captation ou de détournement.

Le miracle de la colombe fut rapidement et largement adopté. Sa première représentation iconographique connue se trouve sur une plaque d'ivoire du X<sup>e</sup> siècle qui servit sans doute à orner la reliure d'un manuscrit de la Vie de saint Rémi. Dans les toutes premières années du XI<sup>e</sup> siècle, cet épisode prend place dans la chronique composée par Aimoin, moine de Fleury-sur-Loire où se consigne alors l'histoire des Francs. De là elle diffusera dans l'ensemble de l'historiographie royale française, en particulier par le biais des *Grandes Chroniques de France*, compilées à Saint-Denis dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, à la demande de Saint Louis, et tant de fois recopiées, résumées, démarquées. Dans le détail, elle s'enjolive. Ainsi l'hagiographe de sainte Clotilde, qui écrit peut-être au début du X<sup>e</sup> siècle, donne à voir

non pas une mais deux ampoules apportées par la colombe, contenant l'une de l'huile l'autre du chrême. Dès la fin du X<sup>e</sup> siècle la colombe, même si elle restera toujours le véhicule principal de la sainte ampoule, est parfois remplacée par un ange<sup>40</sup>, dont il se dira plus tard qu'il pourrait être saint Michel, Clovis étant alors réputé avoir fondé la première église consacrée en France à ce saint dont le culte ne s'y développa qu'assez tardivement. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle le chapelain de Philippe Auguste, Guillaume le Breton, explique dans sa chronique le manque de chrême au moment du baptême de Clovis par un coup du diable, qui fait que l'ampoule se brise. Certains assistants en concluent que Dieu, par cet incident, manifeste qu'il ne veut pas que le roi devienne chrétien, mais saint Rémi, « *par la prière et les larmes, obtient du Seigneur qu'une ampoule céleste pleine d'une huile angélique lui soit apportée par la main d'un ange* ». Dans un effet de réel inattendu, Nicole Gilles, secrétaire de Charles VIII, se préoccupe de la situation embarrassante de Clovis attendant dans son bassin l'arrivée du porte-chrême coincé par la foule : « *Et demeurait le roi tout nu dedans les fonts trop longuement, dont il était aucunement vergogneux de se voir nu entre tant de peuple* ».

---

<sup>40</sup> On trouve aussi des formules mixtes, comme dans une charte de Charles V pour l'église de Reims, en date de 1380 : « *Le Saint-Esprit, ou bien un ange, apparut sous la forme d'une colombe* ».

C'est qu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la nudité est désormais considérée comme impudique. À cette même époque le baptême-sacre de Clovis, déjà sculpté au XIII<sup>e</sup> siècle en trois endroits de la cathédrale de Reims, figure comme un thème obligé du programme iconographique de la cérémonie rémoise. Faisant son entrée à Reims en 1484, Charles VIII a l'esprit édifié et les yeux réjouis par un tableau vivant montrant « *le mystère du baptistère, et le sacre du roi Clovis premier roi chrétien des Français* », et commenté par une petite pièce de vers :

*L'an de grâce 500, le roi Clovis  
Reçut à Reims par saint Rémi baptême,  
Couronne, et sacre de l'ampoule pour chrême,  
Que Dieu des cieus par son ange a transmis.*

En 1610, en l'honneur du jeune Louis XIII, « *un arc de triomphe représentait Clovis et portait des vers latins et français à la gloire du royaume et de l'empire que le roi avait conquis et gardé grâce à sa vaillance et grâce à son chrême*<sup>41</sup> ». Il en alla de même pour Louis XV et aussi, j'y reviendrai, pour le dernier des rois sacrés, Charles X, en 1825. À partir du sacre d'Henri II, en 1547, il fut d'usage de distribuer à la foule des jetons, représentant la colombe ou la main d'un ange apportant la sainte ampoule.

---

<sup>41</sup> Cf. Richard A. Jackson, *Vivat Rex. Histoire des sacres et couronnements en France, 1364-1825*, trad. Monique Arav, Paris, 1984.

Le succès posthume d'Hincmar était alors acquis depuis longtemps.

### *Captations d'héritage*

Cependant le baptême de Clovis était une circonstance d'une telle importance spirituelle et idéologique que, très tôt, le monopole de saint Rémi avait suscité des convoitises. Pourquoi l'évêque et l'église de Reims auraient-ils été les seuls à en tirer bénéfice ? Il apparut donc opportun à certaines églises de faire participer leur saint patron à la cérémonie. Le premier à s'y inviter fut Vaast (*Vedastus*), qui fut évêque d'Arras dans la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle et qui possède une certaine consistance historique. Son hagiographie, rédigée vers 640 par l'illustre abbé Jonas de Bobbio, raconte comment le roi Clovis, après le difficile combat contre les Alamans où il n'avait obtenu la victoire qu'après promesse de conversion au dieu de Clotilde, était arrivé à Toul. Là il avait demandé à Vaast, dont les mérites étaient déjà connus, de l'accompagner jusqu'au lieu de son baptême. En chemin, l'homme de Dieu instruisit son royal catéchumène des vérités divines et, parvenu avec lui à Reims, assista au baptême. Le roi le recommanda à Rémi, qui l'envoya évangéliser l'Artois.

Les frères jumeaux Gildard et Médard jouèrent dans la vie de Clovis un rôle plus important, à en croire

la *Vita Gildardi*, écrite au plus tôt, du moins telle que nous la connaissons, au début du X<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>. Les jeunes gens furent attirés au palais de Clovis, encore païen, par Rémi, qui y tenait alors le premier rang et professait en secret le christianisme. Tous trois édifièrent le roi par leur exemple. Rémi fut bientôt élu évêque de Reims, tandis que Gildard devenait évêque de Rouen et Médard de Noyon. Rémi et Médard achevèrent de convaincre le roi de se convertir : Rémi le baptisa, mais ce fut Médard de Noyon qui le reçut et l'accueillit au sortir de la cuve baptismale. Autant dire qu'il était partie prenante à la liturgie. L'église de Chartres alla plus loin et fit plus fort. Il n'est pas douteux que, entre 485 et 510 environ, elle eut pour évêque un nommé Solein, dont l'hagiographie a été rédigée au moins trois cents ans plus tard. On y apprend que Clovis, partant en expédition contre les Visigoths, entre à Chartres alors que dans l'église résonne un chant d'heureux présage, le même du reste qu'entendit Clovis arrivant à Saint-Martin de Tours, car l'hagiographe, comme ses collègues, travaille à partir du fond fourni par Grégoire de Tours.

---

<sup>42</sup> La très grande difficulté d'interprétation et d'utilisation des hagiographies tient en particulier à ce que la version parvenue jusqu'à nous est souvent la reprise et le développement d'un récit plus ancien, et historiquement plus sûr. C'est le cas pour saint Rémi et saint Maixent, dont Grégoire de Tours a connu les premières hagiographies perdues depuis, et remplacées par d'autres, par exemple celle rédigée par Hincmar.

L'évêque Solein trace le signe de croix sur le front et la poitrine du roi, qui lui promet de se faire baptiser s'il est victorieux. La nuit suivant la victoire difficilement acquise, l'évêque apparaît en rêve au roi, honneur insigne pour tous les deux, et lui demande de se montrer clément. De retour d'Aquitaine, Clovis est baptisé par Solein, qui est aidé par « *Rémi évêque de la ville de Reims* ». De « *nobles satrapes* », au nombre de 365, « *formant comme le cercle d'or d'une année* », sont également baptisés. Il y a là une signification légendaire qui nous échappe, mais que les contemporains devaient apprécier. Ce désir de supplanter Rémi auprès de Clovis resta sans suite. En effet la cathédrale de Chartres a été pourvue au XII<sup>e</sup> siècle d'une verrière basse racontant la vie de saint Rémi, que l'on voit baptiser/sacrer Clovis à l'aide du chrême de la sainte ampoule, alors que Solein n'apparaît que sur une verrière haute, moins visible, et sans aucun rapport avec Clovis<sup>43</sup>. Seul, de façon purement fortuite, Henri IV fut sacré à Chartres, avec une huile réputée avoir été apportée dans une fiole à saint Martin par un ange pour le guérir d'une chute.

Plus que de Saint-Martin, qui ne revendiqua pas, en dépit des arguments qu'il pouvait faire valoir, la localisation du baptême de Clovis, Reims eut enfin à redouter la concurrence de Saint-Denis, là où,

---

<sup>43</sup> Cf. Colette Manhes-Deremble, *Les vitraux narratifs de la cathédrale de Chartres, Corpus Vitrearum*, Paris, 1993, pp. 254-256.

premier des rois, Pépin le Bref avait été sacré, là où, de plus en plus, était consignée l'histoire des règnes, où étaient ensevelis les rois et conservés les *regalia*, tous ces objets, à commencer par les couronnes et les sceptres, par lesquels les rois sacrés apparaissaient en majesté. Mais Denis n'était pas Rémi. Aucun document, aucune circonstance ne permettait de relier sa mémoire à celle du premier roi chrétien franc. Ce n'est guère que dans la *Chanson de Floovant*, mise en forme à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup>, que Clovis, réputé père de Floovant, est baptisé « *en douce France, au moutier Saint Denis* »<sup>44</sup>. Enfin, et curieusement, la noblesse française, pourtant soucieuse de ses origines qu'elle faisait volontiers remonter à Charlemagne, ne songea pas à tirer parti de la présence des trois mille, voire six mille guerriers que Clovis entraîna dans la cérémonie baptismale. N'est cité, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, qu'un certain Lisoye, seigneur de Montmorency, « *qui le premier des barons français après le roi se jeta dans la cuve des fonts, laissant à ses successeurs l'occasion de crier en guerre Dieu aide au premier chrétien!* »<sup>45</sup>

---

<sup>44</sup> L'auteur anonyme a beau renvoyer quiconque l'accuserait de mensonge, donc éventuellement un Rémois, à la lecture de « *l'estoire en France, à Paris* », c'est-à-dire à Saint-Denis, on ne trouve aucune localisation du baptême à Saint-Denis dans l'historiographie dionysienne.

<sup>45</sup> Cf. Claude Fauchet, *Les Antiquités gauloises et françaises*, Paris 1599, p. 57. On sait que les Montmorency se déclaraient « premiers barons de la chrétienté ».